

Relevé d'expérience n°2

CONTRAT DE VILLE DE MARSEILLE (13) / ASSOCIATION ADELIES

■ Le centre ville appartient aussi aux enfants...

■ Résumé

Dans le centre ville de Marseille, depuis plus de cinq ans, l'association ADELIES porte une action de prévention de rue auprès d'un public d'enfants de 4 à 13 ans en situation de rupture avec les structures sociales et/ou éducatives. Entre animation et prévention, au quotidien, ces équipes fournissent un travail de fourmi sur l'hyper centre ville de Marseille. Ils sillonnent ainsi les quartiers de Belsunce, Les Réformés, La Joliette, Noailles, La Plaine, Le Cours Julien, Saint Charles, et Opéra. Leur mission consiste à orienter et accompagner les enfants vers les partenaires sociaux et éducatifs en lien avec les partenaires institutionnels, selon des problématique spécifiques (scolarité, habitat, lien parental).

■ Problématique et contexte

En 1998, constatant une augmentation préoccupante de mineurs de moins de 13 ans déferés au parquet, le Conseil Communal de Prévention de la Délinquance (CCPD) confie, en accord avec le chef de projet politique de la ville, une action de prévention auprès de ce très jeune public à un centre social de quartier. Une modification du projet initial permettra l'année suivante de missionner l'association ADELIES pour ce faire, tout en étoffant l'équipe initialement constituée (passant ainsi de 2 animateurs à 6 animateurs plus un coordinateur).

Dans un contexte d'urbanisation intensive et face à un manque de réponses des politiques éducatives et de loisirs vers le public mineur, cette action a des objectifs diversifiés :

- permettre, par une action de médiation et de prévention de rue, de repérer, diagnostiquer les phénomènes liés à " l'errance " - au sens de déambulation - des enfants de moins de 13 ans dans le centre ville de Marseille,
- entrer en contact avec eux par le biais d'animations de rue et repérer les problématiques pour une orientation soit vers des activités structurées, soit vers les travailleurs sociaux partenaires,
- faciliter la place de l'enfant dans la ville par un travail en interrelation avec les familles, les habitants, les commerçants,
- mobiliser les familles autour des activités et de la scolarité de leurs enfants.

■ Le principe de l'action

Le principe de l'action consiste à effectuer des "tournée de rue" en dehors des temps scolaires, soit entre 16 et 20 heures en semaine, et de mettre en place des animations "de place" les mercredis et samedis après-midi de 14h30 à 18h30.

Dans un premier temps, les animateurs de prévention de rue repèrent les enfants en déambulation, leur proposent des animations spontanées de rue, puis cherchent à rencontrer les

parents. Si ce premier contact permet bien de diagnostiquer la situation personnelle de l'enfant (structuration familiale, conditions de logement, problématique spécifique des nouveaux arrivants, scolarisation notamment), il n'exclue pas - loin s'en faut - un travail de repérage plus approfondi avec des institutions telles que la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), la Direction Départementale de l'Intervention Sanitaire et Sociale (DDISS), le coordinateur Zone d'Education Prioritaire (ZEP), afin de structurer l'intervention dans sa globalité.

Tout au long de l'année, les animateurs mobilisent ainsi leur public par la mise en œuvre d'actions quotidiennes de prévention et de médiation, centrée autour du travail de rue. Cela leur permet de créer du lien, de mettre en place des moments d'échange et d'information avec les enfants et les parents. Ils proposent dans un second temps des orientations vers les différentes structures en fonction du problème relevé.

Sur un plan pédagogique, l'équipe travaille sur l'acquisition - au travers d'activités éducatives et de loisirs - de comportements adaptés à la vie de groupe. L'accent est alors porté sur une sensibilisation des enfants aux différents aspects de la vie en collectivité, au respect de l'environnement et du matériel. De plus, un réel travail d'ouverture à la connaissance est progressivement mis en œuvre à travers des animations ou des projets plus spécifiques.

Sur un plan méthodologique, ADELIES privilégie une déclinaison thématique de son intervention, dont les objectifs ont été précisés en comité de pilotage avec l'ensemble des partenaires du projet :

- Tournée Commerçants/Habitants : échanges d'information sur la vie dans le quartier avec ces personnes ressources,
- Tournée Diagnostic : prendre des informations sur le territoire et en faire ressortir des constats,
- Tournée Ecole : rencontre avec les parents et avec les instituteurs,



- Tournée d'Observation : observer l'occupation des lieux publics, repérer les changements urbains,
- Tournée Prise de Contact : échange avec les enfants,
- Tournée Partenariale : échange d'informations sur les enfants et le quartier et mise en place d'actions communes.

Durant les vacances scolaires, l'équipe complète son action par l'organisation de sorties à la journée et de camps qui visent à permettre aux enfants issus de l'hyper centre-ville et des 13/14, 15/16ème arrondissements de pouvoir "sortir de la ville" et de leur contexte habituel afin de découvrir d'autres horizons.

■ Qualification des acteurs

Sur ce dernier point, il est important de rappeler que l'association ADELIES, dans le cadre de ses missions, effectue un travail de professionnalisation des animateurs de prévention de rue. Elle a, dans cette perspective, mis en place un certain nombre d'outils ayant pour objet la formalisation et l'analyse des pratiques des acteurs de terrain.

Au delà des réunions de salariés - trimestrielles - et des réunions d'équipe - hebdomadaires - elle a également mis en place un véritable suivi tutorial des salariés inscrits dans un parcours de professionnalisation dans le cadre d'un contrat aidé. Ainsi, afin d'aider le salarié à se situer dans son poste de travail et au sein de la structure, elle l'accompagne dans la construction de son projet professionnel par la formalisation des acquisitions de compétence en interne et de leur reconnaissance en externe.

Par ailleurs, en interne, les animateurs de prévention de rue utilisent divers outils de liaison. Le journal de bord, écriture spontanée en rentrant de tournée, constitue la mémoire " chaude " du terrain ; elle est triée, puis hiérarchisée dans une synthèse hebdomadaire plus descriptive, en vue de nourrir les réunions d'équipe. Enfin, la synthèse mensuelle, utilisée en groupes de travail thématiques, introduit de fait une dimension plus réflexive autour de l'action et des pratiques professionnelles.

En externe, la reconnaissance du travail effectué va au delà du bilan de l'action. L'évaluation d'impact vient en appui à la régulation et à l'appropriation par les différents acteurs de proximité et institutionnels du territoire.

■ Éléments d'évaluation

Sur un plan partenarial, l'action présente un intérêt fondamental. En effet, l'implication des partenaires institutionnels et de terrain, réunis deux fois par an dans un " vrai " comité de pilotage, a permis la construction d'un projet partagé pour une action réellement collective, bien que portée par un opérateur spécifique. Ainsi, après une première phase de diagnostic, le projet a vu le jour sous une forme réellement expérimentale. Cette phase a constitué le socle sur lequel l'action a pu se remodeler, voire se modéliser, avec l'appui du chef de projet du contrat de ville de Marseille.

■ Éléments de blocage

En interne, la principale difficulté reste l'emploi de contrats aidés pour la mise en œuvre de l'action. Par conséquent, outre une

démobilisation des animateurs en fin de contrat eu égard à leurs futures opportunités concernant leur projet professionnel, ADELIES ne peut actuellement se permettre de pourvoir des postes d'éducateurs spécialisés sur ses fonds propres, emplois qualifiés pourtant nécessaires pour assurer la pérennité du projet et répondre aux nécessités et aux besoins générés par l'action de mixer les équipes avec des compétences complémentaires (éducation spécialisée, animation...).

■ Éléments d'évaluation de l'action

Quantitativement, l'équipe a mené 218 tournées de rue, et a établi 1388 contacts pour un suivi régulier de 93 enfants.

Qualitativement, les éléments d'évaluation se déclinent à plusieurs niveaux : un public réceptif, une connaissance partagée de la problématique et du territoire entre les acteurs, une complémentarité de l'intervention, et enfin une reconnaissance du travail des animateurs.

La référente de l'action, Morgane BRIANT, les liste ainsi :

- Une structuration du temps de loisirs pour les enfants (inscription et participation régulière dans une structure sociale / sportive / culturelle),
- Un dialogue et une confiance croissante entre les animateurs et les enfants. Ils sont peu à peu devenus des adultes référents auprès de ces derniers (conseil, orientation),
- L'attention que les animateurs portent durant leur travail au quotidien sur le respect des règles de vie en société, a permis une évolution du comportement de l'enfant : ces enfants respectent mieux leur environnement, les habitants et les commerçants avec lesquels ils cohabitent (moins d'incivilités, de bagarres, d'altercations),
- Les échanges créés lors des animations, avec les enfants, a permis de mieux cerner leur cadre de vie,
- Les rencontres avec les différents partenaires ou cellules de travail (Commissions Jeunes, Réunions CLSPD) ont favorisé les échanges entre les différents intervenants sur le territoire par rapport à une problématique donnée,
- La reconnaissance par les écoles du travail de médiation entrepris facilitant la mise en œuvre du partenariat : meilleure scolarisation des enfants par l'accompagnement et le partenariat établi,
- Le partenariat avec l'ARS a permis d'avoir un regard croisé sur le territoire et une meilleure compréhension du travail de chacun et surtout une complémentarité dans le travail de rue,

Pour autant, l'action reste limitée par le manque d'infrastructures et la difficulté à mobiliser les parents sur les activités de leurs enfants. Enfin, les difficultés d'approche et de communication avec les nouveaux arrivants des pays de l'est réduit de fait l'étendue de l'action à ce public spécifique.

■ L'extension du domaine de l'intervention

Depuis, le projet initial a subi des extensions. Ainsi, différents projets connexes ont été mis en œuvre : un projet Photo (2002), la mise en place d'une action de "Fonction Ressource Parentale" (2003), un projet Ecole "Sur le chemin de la 6ème" (2004).

■ De l'animation spontanée à une mobilisation autour d'un projet

En juillet 2002, grâce au soutien de la DDJS, ce sont 6 enfants âgés de 5 à 12 ans qui ont travaillé avec une photographe professionnelle sur leur quartier. ADELIES s'est ici attachée le concours et la complicité de la photographe Anne-Marie CAMPS, qui leur a enseigné des techniques de prise de vue avant de les aider à élaborer un jugement plus esthétique.

L'objectif consistait à montrer leur vision de leur quartier. Cela a abouti à la présentation d'une exposition de photographies en noir et blanc, ponctuée de textes et de poèmes, puis à la production d'un recueil reprenant les éléments de l'exposition. Au delà de l'animation, ce travail a permis de dire le ressenti des enfants, leurs manques (notamment d'équipements pour les jeunes en hyper centre), mais aussi leurs espoirs. Aujourd'hui, ce projet se prolonge par des expositions photographiques.

La pérennisation de cette démarche sur une année, passant de l'événement au projet, participerait au renforcement de la cohérence et à la visibilité du travail effectué au quotidien par les équipes de médiateurs.

■ Projet Photo "Ma place dans la ville"



© ADELIES



© ADELIES

■ Errance enfantine...

... Les " enfants dans la rue " ne sont pas des " enfants des rues "

Le vocable de l'errance peut entraîner de multiples confusions. En premier lieu, pour Marine Vassort, auteur d'un article sur la question des jeunes errants à Marseille, il s'agit bien de distinguer l'errance de " l'intérieur " (ou errance résidente) et l'errance " extérieure ", propre aux étrangers, deux phénomènes qui recouvrent des situations très différenciées.

En effet, le terme " jeune errant " renvoie à la prise en charge tout d'abord associative, puis publique (par les services de l'Aide sociale à l'enfance) d'une catégorie rebaptisée pour la circonstance " mineurs isolés étrangers ". L'appellation " enfant des rues " fait quant à elle référence, pour le Réseau d'Echange des Projets et des Programmes en faveur des Enfants des rues (REPPER) à un " enfant de moins de 15 ans qui vit et dort dans la rue, en rupture avec sa famille où il ne peut ou ne veut retourner ". L'isolement, défini selon quatre critères par les acteurs associatifs présents sur le territoire du centre ville marseillais, caractériserait leur situation : sans attache relationnelle, sans activité concrète, sans hébergement, sans ressources minimales.

De ce point de vue, la terminologie " errance enfantine " concernerait donc davantage des enfants, non pas abandonnés ni errants, mais fréquentant les rues de la ville, parfois des journées entières, tout en maintenant un lien institutionnel d'une part (écoles, services sociaux), familial d'autre part (même si les rapports peuvent être distendus). Les raisons de cette " errance " sont multiples, parmi lesquelles des invariants : une exigüité et un mauvais état des logements, des problèmes sociaux et de santé, une précarité de résidence sur le territoire, ainsi que des carences éducatives. Dès lors, ces enfants se sentiraient parfois mieux dans la rue plutôt qu'au sein de leur propre famille. Les conséquences de cette "errance" identifiées par les acteurs sociaux renvoient principalement aux " risques " d'accidentologie, de maltraitance (par des plus grands), de délinquance notamment.

Sources :

- VASSORT Marine, " J'habite pas, je suis de partout ", Les jeunes errants à Marseille, une question politique, Espaces et Sociétés, Ed Erès, Mai 2004, p 79-92
- " Les enfants des rues en quête d'adultes ", Actualités Sociales Hebdomadaires n°1996, p 21-22

■ Les acteurs associatifs de l'errance juvénile à Marseille

Marine Vassort a identifié quatre associations prenant en charge l'errance juvénile et effectuant un travail de rue auprès de ce jeune public dans le centre ville : l'ADDAP (13 à 21 ans), ADELIES (4 à 13 ans), l'ARS (14 à 25 ans), et l'association Jeunes Errants. Ces associations se répartissent le " public jeune " en trois catégories : les jeunes résidents ou jeunes des quartiers ; les jeunes en fugue ; les jeunes étrangers en situation irrégulière et non demandeurs d'asile.

■ Aspects pratiques ...

■ Partenariat de projet

Les partenaires institutionnels :

- Développement Social Urbain (DSU) Marseille,
- Conseil Général des Bouches du Rhône,
- Conseil Régional PACA,
- Ville de Marseille,
- Direction Départementale Jeunesse et Sports (DDJS),
- Direction Départementale des Actions Sanitaires et Sociales (DDASS),
- Direction Générale Adjointe à la Solidarité (DGAS),
- Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ),
- Direction des Interventions Sanitaires et Sociales (DISS),
- Action Educatrice en Milieu Ouvert (AEMO Sauvegarde),
- Conseil Local de Sécurité de Prévention de la Délinquance (CLSPD),
- Education Nationale.

Les partenaires de proximité :

- Centres Sociaux : Belsunce, Tivoli, Bausseque, Julien, Antenne Noailles,
- UFOLEP, U.C.P.A., Jeunes errants, Contact club, Maisons Pour Tous Corderie, Joliette - Panier, Association La Compagnie, Complexe sportif et culturel Velten, Ecoles Primaires, Coordinateurs REP.

Les partenaires conventionnés :

- Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention 13 (ADDAP),
- Association pour la Réadaptation Sociale,
- Centre municipal de voile Corbières,
- Centre social du cours Julien,
- Association DETOUR (Association d'accès à la culture),
- Faculté des Sciences Economiques.

■ L'Association ADELIES

(source : Danièle Premel, Directrice)

ADELIES s'inscrit dans les politiques de la ville parce qu'elle construit ses finalités dans la lutte contre l'exclusion et la relégation des groupes sociaux. En effet, par les actions qu'elle met en place à partir de diagnostics partagés sur un territoire et en construisant les réponses autour d'un partenariat de proximité, elle œuvre à ce que des populations en difficulté redeviennent des acteurs de changement social.

D'autres part ADELIES a réorganisé cette action autour d'un pôle de prévention et de médiation de proximité ce qui se traduit par un développement et une interaction entre les différentes actions :

- Action Si t'es Handball (Action de médiation par le biais du sport en l'occurrence le Handball),
- Action Fonction Ressource Parentale (Action de mobilisation et de soutien à la parentalité).

■ Partenariat financier (sources ADELIES, 2004)

Financement annuel	Montant
Etat	27 000 €
Ville	27 000 €
Région PACA	22 000 €
Conseil Général (13)	10 000 €
Ville Vie Vacances	2 600 €

■ CONTACTS :

Association ADELIES

Danièle PREMEL, Directrice
Morgane BRIANT, Référente de l'action
Tél. : 04 91 13 73 10
Mél : adelies.asso@wanadoo.fr

Laure PORTALE,
Chargée de mission Capitalisation,
CRPV-PACA
Tél. : 04 96 11 51 23
Fax : 04 96 11 50 42
Mél : laure.portale@crpv-paca.org

Vous pouvez consulter d'autres relevés d'expériences sur le site web du CRPV-PACA à la rubrique Capitalisation à l'adresse suivante : <http://www.crpv-paca.org>

Réalisation maquette : Mustapha Berra, juin 2004

■ Documents associés à l'action

- Le Diagnostic, Les Bilans Semestriels et Annuels, l'Evaluation d'Impact (consultables à l'association ADELIES).
- Charte de qualité pour les animateurs de Prévention de rue, Fiche de synthèse de tournée mensuelle (Téléchargeables sur le site du CRPV-PACA).
- Le recueil de l'exposition photographique "Ma place dans la Ville", (consultable à l'association ADELIES).

■ Réseau

- Réseau REPPER : Réseau d'Echange des Projets et des Programmes en faveur des Enfants des rues.
<http://www.enfants-des-rues.com>
- Les associations qui prennent en charge "l'errance juvénile" à Marseille : ADDAP, ADELIES, ARS, l'association Jeunes Errants.

■ Documentation générale

- VASSORT Marine, " J'habite pas, je suis de partout : Les jeunes errants à Marseille, une question politique ", Espaces et Sociétés, Ed. Erès, mai 2004, pp.78-92
- LUCCHINI R, " Sociologie de la survie : l'enfant dans la rue ", Paris, PUF, 1996
- DDASS, " Réalisation d'un diagnostic territorial et partenarial sur la grande marginalité et l'errance des jeunes ", DDASS des Bouches du Rhône, 2001